



ACTYL ANTICALCAIRE

Nettoyant détartrant parfumé enzymatique

Produit enzymatique idéal pour l'entretien des surfaces sanitaires : lavabos, surfaces carrelées, WC.
Laisse une odeur agréable après le nettoyage.
Produit possédant le label écologique de l'Union Européenne accordé aux produits qui satisfont aux exigences environnementales sous le numéro d'enregistrement :

EU Ecolabel : FR/020/024

Mode d'emploi

A l'aide du flacon doseur ou du tube doseur fourni, doser de 1,0% (pour des surfaces normalement sales), soit 2 doses de 25ml pour 5L d'eau à 1,5% (pour des surfaces très sales), soit 3 doses de 25ml pour 5L d'eau. Appliquer sur la surface à nettoyer laisser agir 10 minutes, frotter si nécessaire, rincer à l'eau claire.

Appliquer le dosage le plus juste et la température la plus basse recommandée, soit 20°C, afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

Conditionnements

carton de 12 flacons doseur de 1L,
carton de 4 bidons de 5L,
ecopack de 5L.

Données techniques

- ▶ Aspect : liquide limpide rose
- ▶ pH 2,1 - 3,0
- ▶ Densité : 1,03 - 1,05

Précautions

Produit réservé à un usage professionnel.

Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé et à l'abri de températures extrêmes.

Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur. L'ecopack de 5L n'est pas recyclable, à éliminer conformément aux législations en vigueur.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les rubriques 3 et 8). Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

11-10-2022 Ind. 5 ■

